

Subject: Article du Times du 23.12.2015.

Courriel du 07/01/2016

Chers Président(e)s,

Tout d'abord, permettez-moi de vous transmettre nos meilleurs vœux pour 2016, de la part de la Vice-Présidente et de toute son équipe.

Suite aux messages reçus de la part de plusieurs d'entre vous concernant l'article publié dans le "Times" le 23 Décembre, Madame Georgieva m'a chargée de répondre à vos questions. Elle y reviendra si vous le souhaitez lors de la prochaine réunion structurée que nous souhaiterions organiser le 22 janvier après-midi, en plénière (la DG HR vous contactera pour les détails organisationnels).

Dans l'article, certains propos ont été malheureusement déformés et méritent clarifications.

La Vice-Présidente est attachée au service public et n'a pas l'intention d'engager de réforme statutaire, a fortiori de réforme qui affecterait négativement l'attractivité de notre fonction publique. En effet, le personnel de la Commission est composé de collègues dévoués à leur travail, hautement qualifiés et la Vice-Présidente est déterminée à défendre le personnel.

C'est la raison pour laquelle des politiques de ressources humaines visant à améliorer les conditions de travail et rendre les carrières plus attractives ont été lancées lors de cette première année de mandat.

Cet article du Times, basé sur une interview réalisée en décembre 2015, avait pour objet d'expliquer au public britannique, dans le contexte du futur référendum, que la Commission européenne, contrairement à une image parfois biaisée outre-Manche, gère le budget européen de façon extrêmement responsable.

Concernant le personnel de la Commission, la Vice-Présidente a expliqué et défendu l'augmentation salariale des fonctionnaires, en rappelant le rallongement du temps de travail et les changements introduits par la réforme de 2014.

La question des pensions a également été posée et celle de leur coût à venir en particulier. La Vice-Présidente a expliqué justement que les réformes déjà engagées et la création du statut d'agent contractuel en 2004 ont permis d'équilibrer les coûts et de préserver notre système de retraite. En revanche, je peux confirmer que la Vice-Présidente n'a pas exprimé l'intention d'engager de nouvelle réforme du Statut ni celle d'aller au-delà des 5% de réduction du personnel déjà mis en œuvre.

Je reste à votre disposition si vous avez d'autres questions éventuelles et vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

Sophie ALEXANDROVA

Member of VP Kristalina Georgieva's Cabinet